

VOS  
LETTRES

## Sur l'AVS: oui, pour les femmes

« Les rentes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers des personnes à bas ou moyens revenus sont insuffisantes. Même après une carrière professionnelle «normale», les retraités doivent vivre chichement. Un boulanger par exemple, dont le salaire en fin de carrière atteignait 5500 francs, doit se contenter de rentes d'un total de 3000 francs s'il vit seul. Et le sort de la boulangère célibataire est pire encore: avec souvent des enfants (voire un parent âgé ou malade) à charge, elle travaille moins, donc cotise moins à la LPP, sans compter les fréquentes discriminations salariales aboutissant à 20% de salaire en moins à travail égal. A la retraite, ses revenus s'en ressentiront si cruellement qu'elle devra probablement, comme 200 000 personnes dans notre pays, recourir aux prestations complémentaires.

Ici, le mandat constitutionnel prévoyant que les rentes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers permettent de

«maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur» n'est pas respecté. Raison pour laquelle je soutiens l'initiative «AVSplus» demandant un supplément de rente AVS de 10%, soit 2400 fr. par an pour une personne seule. Contrairement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers, le 1<sup>er</sup> tient compte des différences de parcours professionnels féminins, via les bonifications pour tâches éducatives et d'assistance ou le splitting.

Augmenter l'AVS est donc le moyen le plus efficace de rétablir l'égalité entre les sexes. D'autant que deux femmes sur cinq dépendent de leur seule rente AVS, contre un homme sur cinq. Dire oui à «AVSplus» le 25 septembre, c'est aussi barrer la route au démantèlement social de la réforme Prévoyance 2020, qui prévoit d'augmenter l'âge de la retraite à 67 ans en cas de déficit de l'AVS. »

VALÉRIE PILLER CARRARD,  
CONS. NATIONALE PS,  
CHEYRES

## Un cap ambitieux et nécessaire

« En réponse au courrier (27.08) de mon confrère Laurent Thévoz (Verts), je vous fais part de pistes (et non d'autoroutes) de réflexions sur cet objet soumis au vote le 25 septembre. Je soutiens avec mon parti cette initiative «économie verte» et encourage à glisser dans l'urne un oui significatif. Les peurs des adversaires et de notre Conseil fédéral sont à différer dans le temps: 2050 étant une date assez éloignée pour «voir venir» et tenir ce cap certes ambitieux, mais nécessaire.

Cependant, je ne concorde pas dans l'analyse et les raccourcis présentés par Monsieur le député. En effet, BlueFactory était en premier lieu un bateau d'innovation qui a malheureusement pris l'eau; le capitaine, le second et la moitié du quartier-maître ont sauté, l'un à tribord, les deux autres à bâbord. C'est actuellement un grand terrain vague de béton avec une halle «bleue» et non pas verte!

Le Grand Conseil fribourgeois et le Conseil général de la ville ont joué la carte de l'innovation dans ce poker menteur (excepté le sage UDC Marchionni et moi-même); l'avenir nous dira si c'est un as de cœur gagnant ou un 6 de pique (dans le porte-monnaie communal et cantonal)? Il est dommageable d'associer cette pompe, non pas à chaleur, mais à fric pour argumenter notre rêve de gosses de riche de la planète. Dans l'imaginaire collectif, je me répète: BlueFactory n'est pas Fribourg!

Le principe d'économie est philosophiquement vert. Et pratiquement l'Economie se place avec ces cheminées (in situ) entachées de fumées grises et noires à son opposé. A nous de choisir la bonne définition et la bonne argumentation! »

CLAUDIO RUGO,  
PRÉS. DU PARTI DES ARTISTES,  
CONS. GÉNÉRAL À FRIBOURG,  
CANDIDAT AU CONSEIL D'ÉTAT  
ET AU GRAND CONSEIL

## «AVSplus»: après nous le déluge!

« Augmenter toutes les rentes AVS de 10%! Voilà la mesure aussi simpliste que démagogique que proposent les partis de gauche et les syndicats avec leur initiative «AVSplus». Une attitude irresponsable!

Parce que la réalité est bien différente et bien plus sérieuse: le nombre de personnes cotisant à l'AVS est en baisse; et en 2014, pour la première fois, les caisses de l'AVS ont dépensé davantage qu'elles n'ont reçu. C'est dire tout simplement qu'avec cette augmentation de 10%, l'AVS

creuse un trou que les générations futures devront forcément combler.

Autrement dit, gauche et syndicats lancent aux jeunes en substance: «Vous trouverez bien un moyen de vous en tirer... demain!» Non. Il faut consolider le futur de nos retraites plutôt que dilapider notre épargne commune. Il faut dire non à «AVSplus» le 25 septembre prochain. Après nous le déluge, c'est irresponsable. »

PIERRE-ANDRÉ PAGE,  
CONS. NATIONAL UDC,  
CHÂTONNAYE

COMMENT NOUS ADRESSER  
VOTRE LETTRE DE LECTEUR

**Formulaire en ligne:** vous pouvez saisir votre lettre de lecteur directement dans le formulaire à disposition sur [forum.laliberte.ch](http://forum.laliberte.ch).

**Adresse électronique:** il vous est possible également d'adresser votre courriel à l'adresse [redaction@laliberte.ch](mailto:redaction@laliberte.ch). Merci dans ce cas de bien préciser qu'il s'agit d'un courrier de lecteur.

**Courrier postal:** les lettres peuvent enfin nous être envoyées à l'adresse postale suivante: Rédaction «La Liberté», boulevard de Pérolles 42, case postale 208, 1705 Fribourg. LIB

## VU PAR ALEX

## Crashes en série de F/A-18



## Osons la vie en vert!

« Le 25 septembre prochain, le peuple suisse devra décider s'il accepte l'initiative pour une «économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources». Des sondages l'ont prouvé, cette problématique parle à tout le monde!

Au fond, qui rêve secrètement chaque matin de péjorer notre qualité de vie? Qui ne souhaite pas que ses enfants ou petits-enfants vivent dans un monde semblable à celui que nos ancêtres nous ont légué? Libérée des enjeux politiques, l'écologie apparaît comme une évidence, car notre bien-être en dépend. Il s'agira, le 25 septembre, de valider un projet important pour nous et notre pays. La Suisse a les moyens financiers et technologiques pour réussir ce pari vers une durabilité qui profitera aux citoyens, mais également aux entreprises. Pour notre avenir à tous, osons la vie en vert. »

LAURENT BRONCHI,  
GRANGES-PACCOT

## Nos droits à tous seraient menacés!

« Encore une fois, l'UDC utilise une votation populaire pour se lancer dans une bataille contre la Convention européenne des droits de l'homme. Si par le passé le parti a porté ses attaques de manière indirecte, en proposant des initiatives qu'il savait être incompatibles avec ce traité, l'agression est maintenant explicite et frontale.

L'initiative «contre les juges étrangers» demande en effet d'annuler le principe constitutionnel selon lequel la Suisse doit respecter les conventions dont elle fait partie, et de lui substituer l'application du droit interne même lorsque cela implique une violation des engagements internationaux du pays. Dans sa prise de position d'août 2014, l'UDC déclare que «s'il devait, par exemple, s'avérer que l'initiative sur le renvoi des étrangers

criminels ou sur l'interdiction des minarets n'est pas compatible avec la Convention européenne des droits de l'homme ou avec l'interprétation de celle-ci et si la Suisse ne peut pas faire valoir une réserve, alors la Suisse devra résilier cette convention».

La Convention européenne des droits de l'homme est un texte fondateur et humaniste né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et approuvé par la Suisse en 1974. En la considérant comme un simple obstacle à la souveraineté nationale et en voulant la remettre en question, c'est la culture même de l'Etat de droit que l'UDC menace. Et ce sont nos droits à tous qui risquent d'être fragilisés. »

EURO DE ORNELAS,  
COPRÉSIDENT CCSI  
SOS RACISME FRIBOURG



## SOUVENIRS

Aux bains de la Motta à Fribourg, en 1949.

© BCU Fribourg, Fonds Jacques Thévoz

## RÈGLES DU JEU

« Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser 1600 signes (caractères et espaces entre les mots). Adresse complète, rue, localité et surtout numéro de téléphone (aussi valable pour les e-mails) doivent figurer sur votre envoi.

« Les lettres envoyées à plusieurs journaux, les communiqués, les lettres ouvertes et pétitions sont refusés.

« La rédaction rédige le titre des textes. Elle se réserve le droit de raccourcir des textes trop longs en sauvegardant l'essentiel du message et d'adapter les passages peu clairs. Tous les textes publiés sont signés du nom de l'auteur.

« Les lecteurs ont aussi la possibilité d'envoyer des photos et des cartes postales pour la rubrique «Souvenirs», à l'adresse suivante: Rédaction «La Liberté», bd de Pérolles 42, CP 208, 1705 Fribourg. Ces images leur seront retournées après publication. LIB